

Mise en ligne : 13 octobre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DE FORCE ET D'ÉCLAIRAGE DE SAÏDA

S.A., 20 juillet 1921.

SOCIÉTÉ DE FORCE ET D'ÉCLAIRAGE DE SAÏDA
S.A. frse au capital de 0,65 MF.
Siège social : SAÏDA, r. Solani
Registre du commerce : Mascara, n° B-108
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 398)

Conseil d'administration
composé de 6 membres, nommés pour 2 ans

CATROUX (Charles), av. Gambetta, Saïda ; pdt ;
TEDGUI (Saül), r. du 4-Septembre, Saïda ; adm. délégué ;
TRAVERSE (Jean), av. Gambetta, Saïda ;
LOURTEIGT (Joseph), av. Charmier, Saïda ;
CAZES (Maurice), av. d'Isly, Saïda ;
CATROUX (Alexandre), domaine d'Aïn-Serga.

Commissaire aux comptes

REHM (Marcel), r. Victor-Hugo, Saïda ;
VIDAL (Joseph), r. de Géryville, Saïda.

Objet. — L'expl. de la concession de l'éclairage et de la force motrice par l'électricité destinée aux services publics et aux particuliers de la ville de Saïda, ainsi que la fabrication et la vente de la glace et aussi ttes opérations se rapportant à l'électricité.

Capital social. — 650.000 fr. en 1.300 act. de 500 fr. entièrement libérées.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 5 % au conseil. Le solde à la disposition de l'assemblée pour répartition aux act. et création d'un fds de rés..

Exerc.	Bénéf. bruts d'expl.	Amort. et rés.	Divid.	Report nouveau à
1916	5.567	—	—	- 5.207
1917	14.107	—	—	- 2.939
1918	11.892	—	—	- 3.770
1919	- 7.501	—	—	- 24.722
1920	37.140	—	—	- 3.916
1921	35.556	12.000	—	2.923
1922	- 192	—	—	- 20.171
1923	28.044	4.288	—	33
1924	- 14.845	171.446	—	- 218.902
1925	- 29.171	—	—	- 50.155

Abonnement au timbre
(*Les Annales coloniales*, 7 février 1930)

La Société d'électricité de Biskra, ayant son siège à Alger, est, à partir du 16 mars 1929, abonnée au timbre pour 1.500 actions, n° 1 à 1.500, d'une valeur nominale de 500 fr., pour lesquelles elle a été dispensée de l'apposition matérielle de l'empreinte du timbre par une décision du directeur de l'enregistrement à Alger, en date du 16 janvier 1930.
